

# Sensibilisation sur place. Réseaux cantonaux et communaux Santé et Intégration pour la petite enfance.

## Un projet de la Conférence tripartite

### Sommaire

1. Projet « Sensibilisation sur place. Réseaux cantonaux et communaux Santé et Intégration pour la petite enfance » .....	3
1.1 Objectifs et champ d'application .....	4
1.2 Contenus.....	4
2. La santé des enfants en bas âge issus de familles migrantes.....	6
2.1 Contexte.....	6
2.2 Dialogue sur l'intégration « Dès la naissance – entrer dans la vie en bonne santé » .....	6
2.3 Programme d'intégration cantonal 2018–2021 : domaine d'encouragement Petite enfance....	7
3. Angles d'approche de la collaboration transversale.....	8
3.1 Encouragement de l'intégration .....	8
3.2 Procédure et objectifs .....	10
3.3 Promotion de la santé et prévention .....	12
4. Vue d'ensemble des offres et des acteurs .....	13
5. Guide pour l'organisation de rencontres de sensibilisation .....	14
5.1 Mise en réseau des acteurs.....	16
6. Présentation powerpoint.....	17
7. Documentation et exemples pratiques .....	18
Annexe : Les acteurs de la petite enfance .....	19
Annexe : Programme-type .....	22
Annexe séparée : Présentation « Petite enfance et intégration »	

Berne, mai 2018

## **Impressum**

Porteur de projet :

Dialogue Intégration Conférence tripartite (CT)

Adresse : c/o Conférence des gouvernements cantonaux  
Maison des cantons, Speichergasse 6, case postale 444  
3000 Berne 7

Nicole Gysin, cheffe du projet CT Dialogue « Dès la naissance », 031 320 30 00

Suivi :

Sabina Hösli, Office fédéral de la santé

Regula Zürcher, Secrétariat d'État aux migrations

Groupe de travail :

Représentants communaux et cantonaux des structures ordinaires, experts des secteurs de l'éducation, des affaires sociales, de la santé et de l'intégration

Soutien externe et rédaction :

Ruth Calderón-Grossenbacher, rc consulta, *Büro für sozial- und bildungspolitische Fragestellungen*  
Konsumstrasse 20, 3007 Berne, 031 885 59 43, [www.rc-consulta.ch](http://www.rc-consulta.ch)

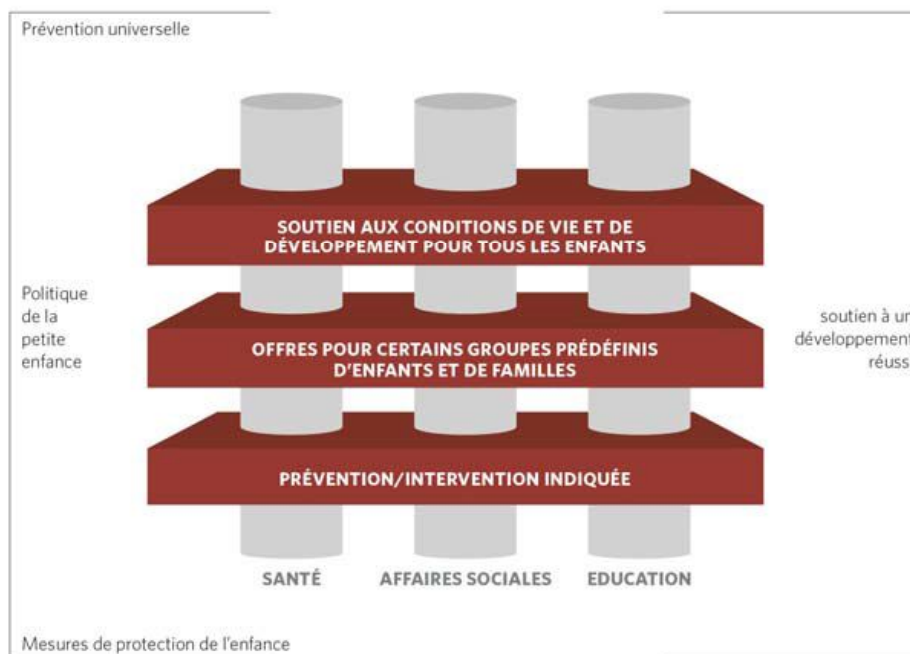
Berne, mai 2018

## 1. Projet « Sensibilisation sur place. Réseaux cantonaux et communaux Santé et Intégration pour la petite enfance »

Les compétences du secteur de la petite enfance incombant en premier lieu aux cantons et aux communes, il est nécessaire de sensibiliser les services responsables sur le terrain aux enjeux actuels. Les structures ordinaires sont aussi concernées que les offres d'encouragement spécifique de l'intégration. L'encouragement de l'intégration prend forme là où les mesures et les offres se complètent ; il facilite la mise en réseau et la collaboration, et permet ainsi de créer des synergies et de développer des offres adaptées aux besoins. Identifier les interfaces où encouragement spécifique de l'intégration, promotion de la santé et prévention se rejoignent est tout aussi important.

Le projet de la Conférence tripartite TC<sup>1</sup> s'inspire du modèle intégré *Formation, accueil et éducation de la petite enfance* (FAE-PE) développé par la Fondation Jacobs et mis en œuvre avec succès depuis quelques années dans le cadre du programme Primokiz<sup>2</sup>. Le modèle préconise une politique de la petite enfance qui offre les mêmes chances à tous les enfants et promeut leur développement. Il s'agit là d'une mission commune qui relève des systèmes éducatifs, de santé et des affaires sociales, piliers d'une approche globale de la formation, de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance. Le modèle met l'accent sur la cohérence verticale et horizontale, afin d'éviter que des enfants et des familles ne passent entre les mailles du filet. Cela suppose d'une part que les prestations et les structures répondent aux besoins des enfants entre 0 et 6 ans et d'autre part que des passerelles soient mises en place, depuis la naissance jusqu'à la scolarisation. À cela s'ajoutent les offres et les structures qui ne concernent pas directement la petite enfance, mais s'adressent notamment aux familles qui ont des enfants dans cette tranche d'âge, par exemple l'aide sociale ou l'école.

Graphique 1 : Modèle Primokiz



Modèle Primokiz: Un Modèle intégré pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance  
© Jacobs Foundation 2012

<sup>1</sup> La Conférence tripartite (TC) est la plateforme politique de la Confédération, des cantons, des villes et des communes destinée à promouvoir la collaboration entre les différents échelons de l'État et entre les espaces urbains et ruraux.

<sup>2</sup> Programme national Primokiz de mise en réseau des acteurs de la formation, de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance ; <http://jacobsfoundation.org/de/project/primokiz-2>

## 1. 1 Objectifs et champ d'application

### Objectifs

- Sensibiliser les acteurs cantonaux et communaux (santé, affaires sociales, formation avec des offres de planning familial, grossesse, naissance, petite enfance, etc.) aux enjeux de l'encouragement de l'intégration, qui savent ensuite où agir dans leur canton/région/commune.
- Mettre à profit les interfaces encouragement spécifique de l'intégration, promotion de la santé et prévention et créer des synergies au bénéfice de mesures et de projets transversaux.
- Évaluer dans quelle mesure l'encouragement de l'intégration, la promotion de la santé et la prévention à l'échelle cantonale contribuent à la mise en réseau et à la collaboration des acteurs du secteur de la petite enfance, dans le but de rendre plus équitable l'accès aux offres de soins médicaux, de soutien familial et d'intégration<sup>3</sup>.
- Inciter les services cantonaux et communaux ainsi que les délégués à l'intégration et/ou les personnes œuvrant pour la promotion de la santé et la prévention à organiser, avec d'autres partenaires, des rencontres de sensibilisation (par demi-journée).

### Champ d'application

Période : des rencontres de sensibilisation locales sont organisées si possible pendant la période couverte par le programme d'intégration cantonal (PIC 2), c'est-à-dire entre 2018 et 2021.

La CT met les documents et le matériel existants à disposition des services et délégués à l'intégration et des services cantonaux de promotion de la santé et de prévention, pour qu'ils puissent préparer les rencontres de sensibilisation, les organiser, puis en évaluer et vérifier les résultats. Il est par ailleurs possible de faire appel, dans le cadre du programme Primokiz, à des experts qui dresseront un état des lieux<sup>4</sup>.

## 1. 2 Contenus

L'objectif du présent document est d'aider les services et délégués à l'intégration ainsi que d'autres structures spécialisées communales et cantonales à organiser des rencontres de sensibilisation consacrées à la santé et à l'intégration dans le secteur de la petite enfance, et à trouver les bons partenaires pour y parvenir. Le document est organisé ainsi :

### **Chap. 2 : La santé des enfants en bas âge issus de familles migrantes**

Ce chapitre dresse un état des lieux des observations faites sur les soins et des déficits identifiés chez les enfants et les mères issus de familles migrantes, puis décrit les objectifs de la Conférence tripartite dans le Dialogue « Dès la naissance » et les objectifs du programme PIC 2 pour la petite enfance.

### **Chap. 3 : Rôle et angles d'approche de la collaboration transversale**

Ce chapitre décrit les différentes compétences dans le secteur de la petite enfance sur la base d'une vision globale de la santé et de la formation, de l'accueil et de l'éducation ; il met en avant les points de convergence entre le mandat d'intégration des structures ordinaires et l'encouragement spécifique. Ceux-ci peuvent servir d'angles d'approche aux services cantonaux dédiés à l'intégration, à la promo-

---

<sup>3</sup> Voir aussi le programme d'intégration cantonal 2018-2021 (PIC 2) : domaine d'encouragement de la petite enfance ; les programmes d'action cantonaux (PAC) ; le soutien de projets par la fondation Promotion Santé Suisse dans les domaines thématiques de l'alimentation, de l'activité physique et de la santé psychique des enfants (<https://promotionsante.ch/soutien-de-projets-pac>)

<sup>4</sup> <https://jacobsfoundation.org/fr/activity/primokiz2/>

tion de la santé et à la prévention, s'ils entendent trouver les meilleurs partenaires pour assurer la pérennité des rencontres de sensibilisation.

**Chap. 4 : Vue d'ensemble des offres et des acteurs**

Ce chapitre répertorie tous les acteurs aux niveaux national, intercantonal, cantonal/communal, et propose ainsi une vue d'ensemble des offres destinées à la petite enfance. Utile pour dresser un état des lieux des offres disponibles, cette liste permet aussi bien de prendre en compte l'ensemble des acteurs que de les associer de manière choisie à l'organisation de rencontres de sensibilisation.

**Chap. 5 : Rencontres de sensibilisation : recommandations**

Ce chapitre formule des recommandations pour organiser une rencontre cantonale, régionale ou communale de sensibilisation, et pour mettre en réseau les acteurs de la petite enfance.

**Chap. 6 : Présentation powerpoint**

Les transparents regroupent les faits et enseignements essentiels sur la petite enfance, et proposent des pistes pour lancer la discussion avec les acteurs concernés. Le texte qui accompagne les transparents comprend des explications et renvoie vers des ouvrages pertinents.

**Chap. 7 : Documentation et exemples pratiques**

Ce chapitre renvoie vers des sites Internet qui mettent à disposition des outils sur des thèmes spécifiques et donnent des exemples concrets et positifs.

## 2. La santé des enfants en bas âge issus de familles migrantes

### 2.1 Contexte

**La grossesse, l'accouchement, le post-partum et la petite enfance sont des périodes particulièrement délicates pour toutes les familles, quelle que soit leur origine. Les premières années de la vie d'un enfant sont fondamentales dans la construction de son identité psychique et physique<sup>5</sup>. La Suisse a mis en place toute une série d'offres qui permettent aux enfants de bien démarrer dans la vie et les préparent à relever les défis de demain.**

**Plusieurs études le confirment : les enfants et les parents issus de l'immigration, situés au bas de l'échelle sociale, ont peu accès à ces offres et les mères et les nouveau-nés sont en moins bonne santé que les femmes suisses et leurs enfants. Des mesures s'imposent, d'autant que les disparités s'observent dès la grossesse.**

Les principaux facteurs de risques pour la santé des nouveau-nés (poids trop faible à la naissance, mortalité) et des parturientes (mortalité) touchent davantage certaines nationalités que d'autres. Ainsi, les migrantes sont plus souvent victimes de complications périnatales que les Suisses ; les conseils nutritionnels pour les nouveau-nés ont un succès moindre auprès des familles migrantes ; enfin, on observe une part significativement élevée de malformations chez leurs nouveau-nés (tube neural, par ex.). Ces familles ne profitent pas autant des offres de formation, d'accueil et d'éducation de la petite enfance (FAE-PE) que les familles suisses, ceci alors qu'il est prouvé que leurs enfants, en particulier ceux nés dans des milieux socioéconomiques plus modestes, en auraient davantage besoin.<sup>6</sup> La nécessité d'informer et de conseiller est avérée lorsqu'une famille est concernée par l'un ou plusieurs de ces facteurs : pauvreté, isolement, faible niveau de formation des parents, connaissances insuffisantes de la langue locale et du système sanitaire ou éducatif.

Cette situation est en contradiction même avec la **définition de la santé proposée par l'OMC**, à laquelle la Suisse souscrit<sup>7</sup> :

*« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d'infirmité.*

*La possession du meilleur état de santé qu'il est capable d'atteindre constitue l'un des droits fondamentaux de tout être humain, quelles que soient sa race, sa religion, ses opinions politiques, sa condition économique ou sociale ».*

La définition de l'OMC le confirme : améliorer la santé des enfants et des mères issus de familles migrantes passe par des mesures sanitaires, sans oublier le volet social et l'éducation.

### 2.2 Dialogue sur l'intégration « Dès la naissance – entrer dans la vie en bonne santé »

En 2013, la Conférence tripartite (CT) a lancé le dialogue sur l'intégration « Dès la naissance - entrer dans la vie en pleine santé », qui a pour but d'améliorer les conditions de développement physique, psychique et social des enfants, ceci dès la naissance et indépendamment de leur origine. Le dialogue réunit les acteurs FAE-PE (formation, accueil et éducation de la petite enfance), soins médicaux com-

<sup>5</sup> Réseau suisse d'accueil extrafamilial (Éditions UNESCO, 2015), Zofingue : « Approfondissement thématique du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse »

<sup>6</sup> Santé maternelle et infantile des populations migrantes. Rapport du Conseil fédéral, Berne, juin 2015. <https://www.admin.ch/gov/de/start/dokumentation/medienmitteilungen.msg-id-57791.html>

<sup>7</sup> Constitution de l'organisation mondiale de la santé OMC : <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/19460131/index.html>

pris. Les périodes concernées sont celles de la grossesse, de l'accouchement, du post-partum et de la petite enfance (phases de vie I+II : < 9 mois à 1 an, 2–3 ans<sup>8</sup>).

À l'été 2014, la CT et les associations faïtières nationales ont formulé 13 recommandations<sup>9</sup> et le 4 mai 2017, le Réseau suisse d'accueil extrafamilial a organisé un colloque qui a été l'occasion de débattre des bonnes pratiques dans les secteurs que sont la santé, les affaires sociales, l'intégration et l'éducation. Les participants se sont félicités de l'orientation interdisciplinaire de la rencontre, dont les déclarations les plus importantes ont été résumées dans un rapport. Le 19 juin 2017, la 3<sup>e</sup> Conférence nationale sur l'intégration a réuni 250 acteurs institutionnels et privés, qui ont tiré un bilan positif des activités déployées dans le cadre du dialogue. Un rapport en résume les conclusions<sup>10</sup>. Le Dialogue « Dès la naissance » continuera, mais sous une forme réduite : ainsi, la CT et la CDAS procéderont tous les deux ans à un échange d'informations sur l'état de la politique FAE-PE. Certaines des recommandations formulées par la CT ont déjà été appliquées.

Les partenaires ont rappelé la nécessité de conjuguer les mesures mises en œuvre dans le secteur de la petite enfance, de développer les compétences parentales et de défendre la protection des enfants. Il s'agit d'informer les femmes en âge de procréer, les femmes enceintes et les jeunes familles, de les accompagner et de les faire suivre par des professionnels, surtout dans les phases les plus critiques. Pour intervenir le plus tôt possible en cas de difficultés et de situations à risques, il est recommandé de mettre en place des réseaux destinés à regrouper les offres proposées dans les différents secteurs (santé, protection des enfants et de la jeunesse, aide sociale, encouragement de l'intégration, FAE-PE, conseil et prévention). Le projet « Sensibilisation sur place. Réseaux cantonaux et communaux Santé et Intégration pour la petite enfance » recense les réseaux cantonaux et communaux spécialisés dans les questions de santé et d'intégration dès la petite enfance, avec pour objectif de sensibiliser les acteurs (planning familial, grossesse, naissance, premières années, promotion de la santé, prévention) et de discuter avec eux de solutions possibles.

### 2. 3 Programme d'intégration cantonal 2018–2021 : domaine d'encouragement Petite enfance

Les cantons ont défini les stratégies d'intégration des migrants dans le cadre du PIC<sup>11</sup> pour les années 2018–2021. La petite enfance en fait partie.

**Les objectifs sont au nombre de deux :**

- **informer les familles migrantes des offres de prise en charge médicale, de soutien familial et d'encouragement de l'intégration, et leur permettre d'y avoir accès conformément au principe de l'égalité des chances ;**
- **coordonner les activités des acteurs.**

Dans le cadre du Dialogue « Dès la naissance », la CT propose des outils de planification et de mise en œuvre des activités à déployer. La présente publication en fournit un résumé assorti de la documentation pertinente et d'exemples de bonnes pratiques mentionnés sur le site Internet de la CT<sup>12</sup>.

<sup>8</sup> Promotion Santé Suisse : modèle des phases de vie

<sup>9</sup> <http://www.dialog-integration.ch/fr/>

<sup>10</sup> Dialogue sur l'intégration CT 2012-2017. « Observations, conclusions, recommandations du 3 novembre 2017 » : <http://www.dialog-integration.ch>

<sup>11</sup> <http://www.kip-pic.ch/fr/pic/petite-enfance/>.

<sup>12</sup> Voir aussi : « Dialogue sur l'intégration CT 2012-2017. Observations, conclusions, recommandations du 3 novembre 2017 », partie B « Dès la naissance », page 22 et suiv. et <http://www.dialog-integration.ch/fr/>

### 3. Angles d'approche de la collaboration transversale

Ce chapitre explique comment trouver des partenaires pour organiser des rencontres de sensibilisation dédiées à la petite enfance et à l'intégration qui s'inscrivent dans le cadre de l'encouragement à l'échelon cantonal et communal.

Les services cantonaux et communaux en charge de l'encouragement de l'intégration ont une influence directe limitée, comme il en va toujours des politiques transversales.

Il est indispensable que les services et les délégués à l'intégration trouvent des partenaires qui soient aussi des interlocuteurs fiables pour les acteurs de la santé, des affaires sociales et de l'éducation. D'où l'importance des interfaces et points de convergence entre l'encouragement spécifique de l'intégration et les offres des structures ordinaires<sup>13</sup>. Ce n'est que par une démarche globale, et non par des mesures d'intégration prises isolément, que l'on parviendra à garantir l'efficacité et la pérennité des offres. L'avantage de ces interfaces est qu'elles permettent d'identifier les besoins (mesures venant compléter l'encouragement spécifique de l'intégration et coopération renforcée entre les offres ordinaires et les offres dédiées à l'intégration), d'entente avec les services compétents de l'administration et des institutions spécialisées dans la petite enfance<sup>14</sup>. Il peut être utile de sensibiliser les acteurs du secteur à la faveur d'une rencontre qui permettra de les mettre en contact et facilitera leur collaboration.

#### 3.1 Encouragement de l'intégration

Les moyens à investir dans la recherche des partenaires dépendront de la situation de départ. Le tableau 2 indique où sont rattachés les délégués cantonaux et communaux à l'intégration, ainsi que la marge de manœuvre dont ils jouissent. Pour l'encouragement de l'intégration, plusieurs angles d'approche sont possibles, selon les compétences cantonales et politiques et selon la répartition des tâches.

##### **Information ciblée des acteurs des structures ordinaires**

Les services publics des secteurs de la santé, des affaires sociales et de l'éducation veillent à ce que l'ensemble de la population ait accès aux prestations qu'ils fournissent en tenant compte de la pluralité de la société. Les professionnels des structures ordinaires sont les premiers à entrer en contact avec les familles migrantes. Ils doivent savoir à qui s'adresser s'ils constatent que leurs clients ou patients ont besoin d'information ou d'un soutien spécifiques. C'est là qu'interviennent les services ou les délégués à l'intégration qui peuvent par exemple :

- informer sur la documentation spécifique destinée aux migrants, présentée de sorte qu'ils puissent la comprendre (plate-forme migesplus, etc.) ;
- informer tous les acteurs de la petite enfance des offres destinées aux familles migrantes, qui viennent compléter les offres régulières de l'encouragement spécifique de l'intégration.

<sup>13</sup> Le chapitre 4 donne un aperçu des offres du secteur de la petite enfance réparties entre offres conçues spécialement pour les familles migrantes et offres pour tous.

<sup>14</sup> Exemples et recommandations pour le domaine d'encouragement « Petite enfance », voir chap. 7 et dialogue CT sur l'intégration 2012-2017 : « Observations, conclusions, recommandations du 3 novembre 2017 », « partie B : Dès la naissance », « 1.4 Bonnes pratiques »



### **Promotion de la mise en réseau, en collaboration avec les partenaires des secteurs de la santé, des affaires sociales et de l'éducation**

Les services ou les délégués à l'intégration peuvent organiser des rencontres de sensibilisation avec les services (de coordination) en charge des questions liées à la famille, à la petite enfance, à la promotion de la santé et à la prévention, à l'encouragement des enfants et des jeunes, aux conseils aux parents, de même qu'avec les services sociaux ou des ONG porteurs d'offres locales. Il est dans l'intérêt des structures ordinaires d'exploiter les points de convergence entre l'encouragement de l'intégration et les offres de structures ordinaires<sup>15</sup>.

On peut aussi profiter des événements organisés par les structures ordinaires (forum annuel des jardins d'enfants, journée cantonale des enseignants de l'école obligatoire, cercle de qualité des médecins, etc.) pour sensibiliser les professionnels aux possibilités offertes par l'encouragement spécifique de l'intégration dans le secteur de la petite enfance<sup>16</sup>.

### **Soutien de projets relatifs aux offres consacrées à la petite enfance**

Les PIC peuvent être l'occasion de mettre en place des mesures incitatives destinées à informer les familles migrantes des offres de soins médicaux, de soutien familial et d'encouragement de l'intégration prévues pour la petite enfance, et de leur donner les mêmes conditions d'accès. Une stratégie peut être élaborée et développée avec les acteurs concernés, à la faveur des rencontres de sensibilisation.

### **Encouragement de l'apprentissage des langues : égalité des chances dès l'entrée à l'école**

Plusieurs études le montrent : les enfants issus de familles migrantes défavorisées qui ne parlent aucune langue nationale au moment de la scolarisation ont de moins bonnes perspectives de formation. Il est primordial que l'apprentissage de la première langue et de la seconde langue (locale) démarre tôt. On constate aussi que les familles migrantes profitent moins de l'accueil extrafamilial (jardins d'enfants, crèches) que les autres ; il faut donc leur proposer des offres sur mesure, auxquelles elles auront facilement accès<sup>17</sup>.

Afin de préparer la seconde génération des PIC, la Conférence des délégués cantonaux, communaux et régionaux à l'intégration (CDI) a formulé des recommandations pour la mise en place de mesures d'encouragement destinées à la petite enfance. Elles portent sur quatre champs d'action et sont illustrées d'exemples de mise en œuvre : 1. Réseautage et sensibilisation, 2. Amélioration des offres d'information destinées aux familles migrantes, 3. Autonomiser les familles de migrants et 4. Offres de soutien destinées aux spécialistes<sup>18</sup>.

---

<sup>15</sup> Voir les recommandations de l'Association des Communes Suisses concernant les réseaux d'encouragement précoce, dans : Commune suisse 1/2018, p. 39 ([http://chgemeinden.ch/wAssets/docs/publikationen/franzoesisch/Situationsanalyse\\_FR.pdf](http://chgemeinden.ch/wAssets/docs/publikationen/franzoesisch/Situationsanalyse_FR.pdf))

<sup>16</sup> Voir la Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (Stratégie MNT), champ d'action 3 « Coordination et coopération »

<sup>17</sup> Dialogue CT sur l'intégration 2012-2017 : « Observations, conclusions, recommandations du 3 novembre 2017 », « Sujet 2 : Promouvoir l'égalité des chances dès l'entrée à l'école », mesures et bonnes pratiques, p. 30 et suiv., <http://www.dialog-integration.ch/>

<sup>18</sup> Document « Domaine d'encouragement de la petite enfance », 17 novembre 2016, disponible auprès du secrétariat de la CDI ([mail@kdk.ch](mailto:mail@kdk.ch)).

### 3. 2 Procédure et objectifs

Il convient de distinguer deux situations de départ pour organiser une rencontre de sensibilisation. En effet, on recherchera les partenaires et définira les objectifs différemment si le canton ou la commune disposent de fondements stratégiques, ou non (analyse de la situation, charte, stratégie, concept, service de coordination de la petite enfance)<sup>19</sup>. Ci-après quelques angles d'approche et objectifs à long terme pour le secteur de la petite enfance dans le cadre du PIC 2.

#### **Si le canton dispose d'une stratégie petite enfance :**

- travailler en étroite collaboration avec les services en charge de la petite enfance, proposer d'organiser ou de co-organiser une rencontre ;
- constituer un groupe de travail ou de coordination interdépartemental (ou regroupant plusieurs directions ou divisions) ou faire appel aux instances existantes ;
- contenu : sensibiliser les acteurs de la santé, définir des mesures et fixer les priorités (mise en réseau, etc.), rechercher des partenaires issus du PIC 2 ;
- encourager la soumission de projets par des entités régionales ou communales ;
- encourager la communication dans le secteur de la santé (pédiatres privés, sage-femmes, conseil parental, etc.) grâce à l'interprétariat communautaire et à la médiation interculturelle, en prenant en charge, par ex., les coûts pour une période donnée.

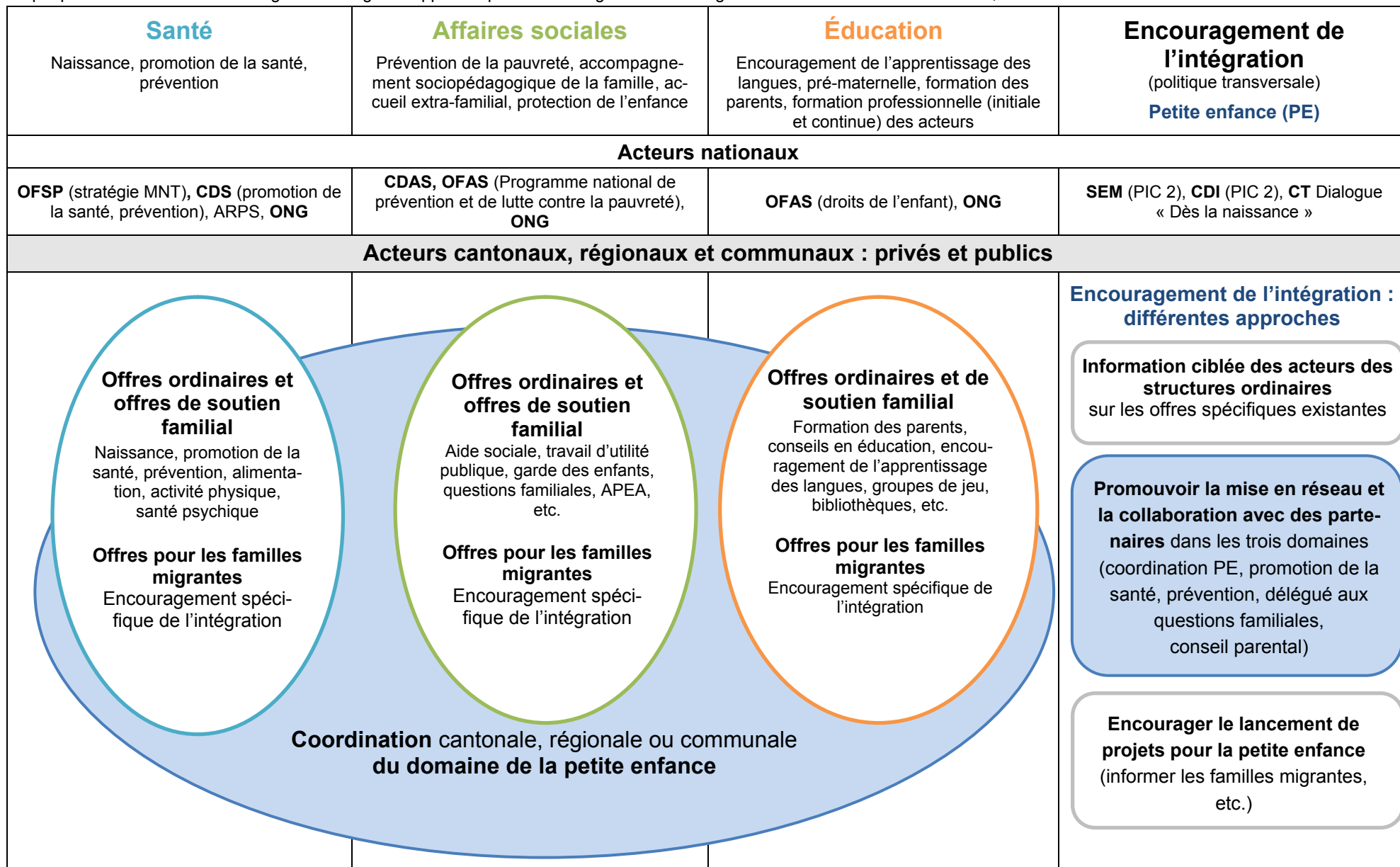
#### **Si le canton ne dispose pas de stratégie petite enfance :**

- promouvoir la mise en réseau, en association avec des partenaires de la santé, des affaires sociales et de l'éducation : promotion cantonale de la santé et prévention, médecin cantonal, délégué aux questions familiales, conseil parental, service social cantonal, etc. ;
- constituer un groupe de travail ou de coordination interdépartemental (ou regroupant plusieurs directions ou divisions) ;
- sensibiliser les personnes concernées : les informer de ce qui a été fait et formuler des recommandations ;
- définir un projet (à l'instar de Primokiz) pour tout le canton, pour quelques villes ou régions (validité : PIC 2).

---

<sup>19</sup> Rédigé par la Fondation Jacobs en collaboration avec l'OFAS, le rapport « Stratégies cantonales et coordination dans le domaine de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance : un état des lieux dans les cantons » fournit une analyse des stratégies et des approches FAE-PE.

Graphique 2 : Petite enfance et intégration – Angles d’approche pour l’encouragement de l’intégration dans les secteurs de la santé, des affaires sociales et de l’éducation



### 3. 3 Promotion de la santé et prévention

Il existe plusieurs programmes et organes de coordination relevant de la promotion de la santé et de la prévention qui peuvent être utiles pour répondre aux défis de la petite enfance.

#### **Recoupement entre promotion de la santé, prévention et encouragement de l'intégration**

Les programmes relevant de la promotion de la santé et de la prévention, de même que ceux qui touchent aux soins médicaux, poursuivent des objectifs en partie identiques à ceux de l'encouragement de l'intégration dans le secteur de la petite enfance. D'où la possibilité de coordonner les activités déployées dans les deux secteurs et de créer des synergies, à la faveur par exemple d'une rencontre de sensibilisation.

Services et programmes, nationaux et cantonaux :

- stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles (Stratégie MNT). La mesure transversale A « Coordination et coopération » peut être considérée comme le point de départ des activités coordonnées et communes. La mesure 1.2 s'adresse spécifiquement aux différents groupes cibles (enfants et adolescents, adultes et séniors) ;
- programmes d'action cantonaux (PAC) et soutien par Promotion Santé Suisse de projets consacrés à l'alimentation, l'activité physique et la santé psychique des enfants et des adolescents<sup>20</sup> ;
- promotion cantonale de la santé : responsables cantonaux ARPS ([Lien](#)).

**Exemples** de structures d'échange et de coordination qui se prêteraient à une coordination **transversale à l'échelon de l'administration** et pourraient accueillir une rencontre de sensibilisation :

- coordination transversale à l'échelon de l'administration et collaboration dans le cadre des organes d'échange existants (par ex. : participation de la CDI au groupe de pilotage et de suivi des PAC et/ou participation de responsables des PAC au groupe cantonal d'intégration) ;
- rencontres à intervalles réguliers de Promotion Santé Suisse et de la CDI dans quelques cantons.
- journées cantonales de prévention ou journées de réseautage ;
- synergies avec des structures existantes (par ex. : forum Intégration, conférence sur l'intégration, journée de prévention.

Conseils pour l'organisation de rencontres de sensibilisation avec des professionnels de la santé (soins de base) : médecins, sage-femmes, personnel des maternités, etc. :

- veiller à convenir à l'avance des conditions de la collaboration avec les responsables cantonaux et/ou le médecin cantonal (qui fait quoi ?) ;
- prendre contact avec les associations cantonales de médecins et, le cas échéant, avec les médecins cantonaux.

---

<sup>20</sup> <https://www.promotionsante.ch/programmes-daction-cantonaux/soutien-de-projets-pac.html>

#### 4. Vue d'ensemble des offres et des acteurs

Ce chapitre répertorie les acteurs et les offres des différents échelons institutionnels (tableau 1, annexe), et propose ainsi une vue d'ensemble qui permet de mieux tenir compte des différents groupes cibles lors de l'organisation de rencontres de sensibilisation. Utile pour dresser un état des lieux des offres disponibles, cette liste permet aussi bien de s'adresser à l'ensemble des acteurs que de les associer de manière choisie selon le contexte local. On distingue trois catégories d'offres, alignées sur le PIC 2018-2021 :

- **structures ordinaires** : offres qui s'adressent à la population dans son ensemble ;
- **soutien familial** : offres qui complètent les ressources des familles et leur apportent un soutien pour couvrir un besoin précis, ou d'une manière générale pour résoudre une situation particulière ;
- **encouragement spécifique** : offres qui s'adressent aux familles issues de l'immigration peu coutumières des institutions suisses et/ou qui ne maîtrisent pas la langue locale.

La notion de santé au sens large touchant tant à la formation, qu'à l'accueil et à l'éducation de la petite enfance, on veillera à impliquer les acteurs du secteur de la santé comme ceux des affaires sociales et de l'éducation.

Une mesure prévue par les structures ordinaires peut basculer vers l'encouragement spécifique, dès lors que des interprètes communautaires ou des médiateurs interculturels (ICMI) sont impliqués (par ex. pour accompagner des puériculteurs en visite à domicile). De même, une offre relevant des structures ordinaires peut concerner différents secteurs (par exemple, l'accueil extrafamilial des enfants relève, selon les cantons, des affaires sociales ou de l'éducation).

## 5. Guide pour l'organisation de rencontres de sensibilisation

Ce chapitre formule des recommandations pour organiser des rencontres cantonales, régionales ou communales de sensibilisation. Ces actions peuvent être conçues en tant qu'évènement à part entière ou intégrées à des conférences sur l'intégration, les affaires sociales ou la santé<sup>21</sup>. Les exemples et propositions ci-après correspondent plutôt à des évènements autonomes.

### Sujets

La sensibilisation à l'intégration pour la petite enfance cible tout particulièrement les acteurs de la santé ou des soins médicaux dispensés autour de la naissance. Voici quelques propositions de sujets ou de titres :

- Intégration et santé de la mère et du nouveau-né issus de l'immigration
- Un meilleur départ dans la vie pour les enfants de familles issues de l'immigration
- Dès le début, un développement sain des enfants et des mères issus de l'immigration

### Objectifs

Les participants aux rencontres de sensibilisation (professionnels du secteur de la petite enfance)

- 1 savent où il faut agir du point de vue de l'encouragement de l'intégration (sensibiliser à la problématique par des faits et des chiffres) ;
- 2 savent comment identifier et aborder les familles vulnérables qui rencontrent des difficultés socio-économiques (donner des exemples pratiques) ;
- 3 sont sensibilisés à l'importance d'établir une bonne coopération/de mettre en réseau les acteurs pertinents pour assurer une continuité dans la prise en charge de la petite enfance ;
- 4 savent articuler leurs besoins et leurs attentes en terme de mise en réseau ;
- 5 connaissent les offres de soutien, de sorte que chacun puisse entamer les éventuels travaux de suivi pour inscrire les objectifs du Dialogue CT au programme des réseaux (plates-formes d'information, centres de conseil, experts, etc.).

### L'organisateur

- 6 connaît les besoins et les attentes des acteurs de la petite enfance, notamment ceux de la santé (besoins d'information sur les offres des organisations apparentées et sur les formes possibles de mise en réseau par groupe-cible) ;
- 7 identifie des pistes de réflexions pour le soutien des mesures prévues dans le cadre du PIC 2018-2021, domaine d'encouragement Petite enfance.

### Groupes-cibles<sup>22</sup>

- services spécialisés et professionnels de la santé (grossesse, accouchement et petite enfance) ;
- autres acteurs de la petite enfance (éducation et affaires sociales) ;
- services administratifs responsables des offres ou des acteurs de la petite enfance et/ou de l'intégration.

### Organisation

Les indications ci-après sont avant tout des recommandations et ne sont pas exhaustives. Il va de soi que l'organisateur doit tenir compte du contexte cantonal, régional ou communal.

---

<sup>21</sup> Voir chap. 3

<sup>22</sup> Voir tableau 1 en annexe : Acteurs de la petite enfance

### **Calendrier**

Durée : 2h30, pause comprise

Horaires : à adapter selon la profession des participants et le temps qu'il leur faut pour venir (en particulier les personnes hors institution publique : pédiatres, sages-femmes, etc.)

Action cantonale/régionale : en soirée, de 17h à 19h30, prévoir un apéritif ou des sandwiches

Action communale : heures de midi envisageables, de 11h30 à 14h, prévoir des sandwiches

### **Lieu**

Bien desservi, locaux équipés d'un projecteur, cadre propice à un apéritif et à des discussions en groupe

### **Organisateurs**

Services d'intégration cantonaux ou communaux en partenariat avec un service spécialisé (cantonal/communal) du secteur de la santé (év. dans le cadre d'une autre manifestation dédiée à la santé ou d'une conférence cantonale dédiée à l'intégration)

### **Stand de livres** (documents à consulter ou à emporter)

- documentation spécialisée<sup>23</sup> ;
- documentation sur l'encouragement de l'intégration aux niveaux cantonal et local et sur les offres des participants.

**Attention : créer un réseau prend du temps et coûte de l'argent.** Il convient donc de prendre en compte les éléments suivants :

- les participants attendent que cet évènement leur soit réellement utile : informations actuelles, possibilité de faire connaître leurs propres offres, de faire du réseautage et d'obtenir de la documentation pertinente, obtention d'une attestation de participation = valeur-ajoutée ;
- prévoir au budget des jetons de présence pour les bénévoles et les personnes clés des communautés migrantes;
- pour les organisations privées dont les offres bénéficient d'un cofinancement public : mentionner si possible dans le contrat de prestations l'investissement nécessaire à la mise en réseau.

### **Contenus et programme**

La présentation « Petite enfance et intégration<sup>24</sup> » met en évidence les principaux enseignements et propose quelques questions pour lancer la discussion. Elle constitue donc une bonne entrée en matière pour les organisateurs de rencontres de sensibilisation, mais aussi pour les chefs de projets.

Les organisateurs peuvent demander au secrétariat de la CT de leur conseiller des intervenants à solliciter en fonction des sujets à traiter.

Un programme-type assorti d'un exemple de déroulé pour une présentation de 2h30 se trouve en annexe.

---

<sup>23</sup> Voir chap. 7 : Documentation et exemples pratiques

<sup>24</sup> Voir chap. 6 et annexe

## 5. 1 Mise en réseau des acteurs

Recommandations d'action CT :

### **Assurer une continuité dans la prise en charge de la petite enfance**

Garantir la mise en réseau et l'information au niveau régional

- en s'assurant que les offres relevant de la santé, des affaires sociales et de l'éducation sont coordonnées et complémentaires,
- en encourageant la continuité et en tirant parti des synergies.

Faire connaître les offres de prise en charge et de conseil :

- en informant systématiquement les spécialistes des différents services des offres de prise en charge et d'encouragement,
- en impliquant les organisations de migrants et les personnes clés (canaux et vecteurs d'information).

### **Différents exemples de mise en réseau**

De manière générale, il est judicieux de réunir tous les acteurs de premier plan pour des échanges transversaux et interdisciplinaires. Cela n'étant toutefois pas chose facile, pour des raisons pratiques, on peut charger des services de coordination d'organiser des rencontres ponctuelles.

Voici les modalités envisageables :

- **Rencontre cantonale/régionale/communale de réseautage**, deux fois par an, 2 à 3 heures, événement transversal, avec des participants issus de l'administration, des secteurs de la santé, des affaires sociales, de l'éducation, de l'encouragement de l'intégration et des personnes clés de la population étrangère : échange d'informations sur l'évolution des offres destinées à la petite enfance, égalité des chances pour les familles migrantes, exposé suivi éventuellement d'une discussion en groupe.
- **Rencontre de réseautage Petite enfance organisée à intervalles réguliers** (table ronde, groupe technique...), déjeuner de travail trimestriel entre spécialistes d'un secteur en particulier :
  - intégration et petite enfance : transversal (santé, éducation, social), partage d'expériences et d'informations sur les offres réservées aux familles migrantes ;
  - santé : rencontres réunissant des professionnels des secteurs qui concernent la naissance (offres des structures ordinaires et offres réservées aux familles migrantes) ;
  - affaires sociales/collectivités/éducation : groupes de jeu pour petits et tout-petits, formation des parents, centres pour les familles, animations socio-culturelles, etc. (offres des structures ordinaires et offres réservées aux familles migrantes).
- **Discussions et visites** (entretiens individuels) **par les services cantonaux de l'intégration** des services de coordination ou des prestataires du secteur de la petite enfance, afin de présenter les formes de soutien envisageables et de clarifier les besoins ;
- **Formations continues** transversales ou interdisciplinaires, centrées sur des problématiques relevant de la petite enfance et de l'intégration ;
- **Courriels d'information/newsletter** sur les développements récents et les projets en cours.

### **Intervenants**

Le secrétariat CT propose ses services pour trouver des intervenants.



## 6. Présentation powerpoint

La présentation « Petite enfance et intégration – accès équitable aux offres médicales, de soutien et d'intégration » est un outil destiné aux services et aux délégués à l'intégration ainsi qu'aux organisateurs de rencontres de sensibilisation.

### Contenu

Les transparents reflètent les objectifs du projet – santé et mise en réseau des acteurs – et sont étroitement liés aux recommandations du Dialogue sur l'intégration « Dès la naissance – entrer dans la vie en bonne santé ».

Le résultat des recherches sur la santé des mères et des enfants de familles migrantes est résumé à l'intention des spécialistes de l'intégration, qui ne sont ni des professionnels de la santé, ni des experts. Des mots-clés et des renvois vers les sources figurent sur chaque transparent dans la case réservée aux notes, pour quiconque souhaiterait approfondir le sujet et mieux se préparer.

Les intervenants sont libres de choisir quels transparents ils souhaitent utiliser.

Structure :

Thème	nombre de transparents
<i>Exposé introductif</i>	
Titre	1
Sommaire	1
La santé des mères et des enfants dans les familles issues de l'immigration : tout ce qu'il faut savoir sur la naissance	4
Définitions : « Formation, accueil et éducation de la petite enfance » (Modèle Primokiz), « santé » (OMS)	2
La petite enfance, un domaine d'encouragement du PIC 2018-2021	2
Les offres destinées aux familles migrantes : exemples du secteur de la santé	1
Dialogue CT « Dès la naissance – entrer dans la vie en bonne santé » : objectifs des six champs d'action	2
Recommandations CT d'actions concrètes : assurer la continuité dans la prise en charge de la petite enfance et dans la mise en réseau des acteurs des différents secteurs	2
Égalité ou équité ? (illustration)	1
Collaboration entre acteurs de la petite enfance	3
Pistes de réflexion	1
<i>Informations générales pour accompagner la présentation</i>	
Adresses utiles (cantons, communes)	1
Documents et sites Internets pertinents	1
Total	22

## 7. Documentation et exemples pratiques<sup>25</sup>

### Rapports et stratégies sur la petite enfance

Office fédéral de la santé (OFS) : [Santé maternelle et infantile de la population migrante](#)

Secrétariat d'État aux migrations (SEM) : [Encouragement précoce](#)

Programme national contre la pauvreté (OFAS) : [Encouragement précoce](#) et [Encouragement précoce dans les communes](#)

Stratégie nationale Prévention des maladies non transmissibles ([Stratégie MNT](#))

Conférence tripartite CT : [Dialogue Intégration « Entrer dans la vie en bonne santé » Exemples de la pratique](#)

Association des Communes Suisses : recommandations concernant les réseaux d'encouragement précoce (« *Empfehlungen bezüglich Netzwerken der Frühen Förderung* », en allemand uniquement) dans « Commune suisse », 1/2018, p.39 <http://www.chgemeinden.ch/fr>

Association des Communes Suisses et Haute école spécialisée de Lucerne (section travail social) (2018) : [Encouragement précoce dans les petites et moyennes communes. Analyse de la situation et recommandations](#)

Fondation Jacobs en collaboration avec l'Office fédéral des assurances sociales (2016) : Stratégies cantonales EAJE et approches de coordination ([Kantonale Strategien und Koordinationsansätze im Bereich der FBBE. Bestandsaufnahme bei den Kantonen](#), en allemand et anglais uniquement), Susanne Stern, Stephanie Schwab Cammarano et Ariane De Rocchi ; INFRAS

### Instructions et outils pour l'encouragement de projet

Migesplus ou migesExpert : portail d'accès de la Croix-Rouge suisse aux informations plurilingues sur les questions de santé <https://www.migesplus.ch/>, <https://www.migesexpert.ch>

Promotion Santé Suisse : [Encouragement précoce](#)

Projet Miapas (document-cadre, argumentaire, recommandations et concept de formation continue des associations professionnelles sur l'alimentation et l'activité physique)

Programmes d'action cantonaux, soutien par Promotion Santé Suisse de projets dans les domaines alimentation, activité physique et santé psychique chez les enfants : <https://promotionsante.ch/programmes-daction-cantonaux/soutien-de-projets-pac.html>

Programme national Primokiz de mise en réseau de la formation, de l'accueil et de l'éducation de la petite enfance : <https://jacobsfoundation.org/primokiz2/>

« Dialogue CT sur l'intégration 2012 – 2017 : Observations Conclusions Recommandations, 3 novembre 2017 », Partie B : « Dès la naissance », 1.4. « Bonnes pratiques » : <http://www.dialog-integration.ch>

Réseau suisse d'accueil extrafamilial (Éditions UNESCO, 2015), Zofingue : « Approfondissement thématique du Cadre d'orientation pour la formation, l'accueil et l'éducation de la petite enfance en Suisse. » : [Brochure thématique Santé](#)

Association des Communes Suisses et Office fédéral des assurances sociales, Programme national contre la pauvreté (2018) : [Orientation précoce. Guide à l'intention des petites et moyennes communes](#)

### Choix des intervenants

Le secrétariat CT conseille dans le choix d'intervenants pour des rencontres de sensibilisation et des événements de mise en réseau.

Nicole Gysin, cheffe de projet Dialogue CT « Dès la naissance », tél. 031 320 30 15

---

<sup>25</sup> Liens Internet : état mai 2018

**Annexe : Les acteurs de la petite enfance**

Tableau 1 : Les acteurs de la petite enfance

<b>Acteurs et offres relevant de la santé, des affaires sociales et de l'éducation</b>			
Légende :			
ICMI = interprète/médiateur interculturel ; champ grisé = catégorie à laquelle appartient l'offre			
<b>Santé</b>	<b>Offre ordinaire</b>	<b>Offre de soutien aux familles</b>	<b>Offre d'intégration</b> (spécifi. promotion de l'intégration)
Prestations de base et promotion de la santé	Accès garanti à tous	Accès possible, selon besoins	Accès possible, selon besoins
Planning familial, consultation en matière de grossesse			présence d'ICMI
Soins médicaux et accompagnement des femmes enceintes (gynécologie, consultation spéciale)			présence d'ICMI
Sage-femme (avant, pendant et après la naissance)			
Maternités cantonales/régionales			
Autres offres liées à la naissance (préparation à l'accouchement, lieux de naissance, conseils en matière d'allaitement)			Cours de préparation à la naissance pour migrantes, présence d'ICMI
Pédiatres			présence d'ICMI
Conseil parental		Consultation sur place ou à domicile	présence d'ICMI
Encouragement/éducation précoces (éducation spécialisée, logopédie, autres offres thérapeutiques y c. centres d'observation)		Offre en ambulatoire ou à domicile	
Spitex pour enfants			
Promotion de la santé			
MEfit, a:primo, primano, à Halle wo's fägt, etc.			présence d'ICMI
Miges Balù, Vitalina EPER, Edulina EPER, femmesTISCHE, etc.			
Consultation/prévention des problèmes de dépendance			présence d'ICMI
...			

<b>Affaires sociales</b>	<b>Offre ordinaire</b>	<b>Offre de soutien aux familles</b>	<b>Offre d'intégration</b> (spécifi. promotion de l'intégration) Accès possible, selon besoins
	Accès garanti à tous	Accès possible, selon besoins	
Aide sociale, assistance sociale dans le cadre scolaire			présence d'ICMI
Animations socioculturelles			
Terrains de jeux publics			
Accompagnement sociopédagogique de la famille			présence d'ICMI
Lieux de rencontre pour les parents et pour les enfants en âge préscolaire : centre familial, maison de quartier, etc.			
...			
<b>Éducation et accueil</b>	<b>Offre ordinaire</b>	<b>Offre de soutien aux familles</b>	<b>Offre d'intégration</b> (spécifi. promotion de l'intégration) Accès possible, selon besoins
	Accès garanti à tous	Accès possible, selon besoins	
Crèches			
Accueil pour enfant de 0 à 6 ans : jardin d'enfants, garderie, famille de jour			
Groupes de jeu			
Encouragement linguistique pour enfants allophones, cours de langue pour parents avec garde d'enfants y comp. encouragement linguistique			
Encouragement précoce : a:primo, primano, Zeppelin, etc.			
Conseil en éducation			présence d'ICMI
Formation parentale			Information sur le système scolaire et de santé, etc.
Bibliothèque, ludothèque			« 1001 histoires »
...			

## Autres acteurs

### Administrations cantonales et communales : services compétents

#### Santé :

- délégués cantonaux/communaux à la promotion de la santé
- médecins cantonaux
- service de santé publique (en particulier les hôpitaux)

#### Éducation/affaires sociales/intégration (la répartition des départements/directions varie selon les cantons/la localisation) :

- délégués à l'intégration, centres de compétence
- service spécialisé/de coordination Encouragement précoce
- service cantonal de contact/service spécialisé dans les affaires familiales
- service spécialisé/délégués à l'enfance et à la jeunesse
- APEA : protection infantile
- surveillance de l'accueil extrafamilial pour enfants
- services sociaux cantonaux (bureaux d'aide sociale)
- Office cantonal des migrations – primoinformation des personnes arrivées depuis peu
- ...

### Société civile

#### Associations, groupes, communautés :

- lieux de cultes et communautés religieuses
- associations d'immigrés (culturelles ou sportives, lieux de rencontre ou de conseil, etc.)
- associations ou groupes de parents, centres familiaux
- sections cantonales d'associations professionnelles du secteur de la santé

#### Initiatives sociales et culturelles :

- projets de bénévoles (bénévoles, œuvres d'entraide de type CRS, Pro Senectute : mentorat, parrainages, etc.)
- personnes-clés (travaillant pour le compte d'un service spécialisé)
- médias impliquant des migrants
- ...

### Autorités et organes compétents à l'échelon national (Confédération, conférences intercantionales et coopération, CT)

#### Santé :

- Dialogue CT sur l'intégration « Dès la naissance »
- Conférence suisse des directrices et directeurs cantonaux de la santé (CDS)
- Association suisse des responsables cantonaux pour la promotion de la santé (ARPS)
- OFS : Programme national migration et santé 2002-2017, Stratégie MNT 2017-2024
- Promotion Santé Suisse
- ...

#### Éducation/Affaires sociales/intégration :

- SEM/CdC : Intégration – domaine d'encouragement PIC « Petite enfance et intégration »
- OFAS : Programme national contre la pauvreté
- recommandations CDAS pour l'accueil extrafamilial de la petite enfance du 24 juin 2011
- colloques CDAS-CDIP : « Accueil extrafamilial et éducation : qualité et interaction. » (rapports 2013 et 2016)

**Annexe : Programme-type**

Tableau 2 : Programme-type et exemple de déroulé d'une rencontre de 2h30

Durée	Contenu	Matériel, outils
5' à 10'	<p><b>Accueil</b></p> <p><b>Informations diverses</b></p> <p>Si petit groupe : tour de présentation des participants et lien avec le thème du jour <i>OU</i> brève description par les organisateurs de la composition du groupe</p>	<p>Liste des participants avec coordonnées</p> <p>Badges nominatifs pour les participants</p>
50'	<p><b>Petite enfance et intégration</b></p> <p>Input encouragement de l'intégration (faits et chiffres)</p> <p>Question sur la présentation (plenum)</p>	<p>Transparents (cf. annexe)</p> <p>Documents d'accompagnement des transparents (pour prise de notes)</p> <p>Éventuellement : mettre les sources à disposition</p>
20'	<p><b>Pause</b> avec encas</p>	<p>Boissons, apéritif/sandwiches</p> <p>Stand de livres et brochures sur l'encouragement de l'intégration et sur les offres proposées par les participants</p>
Total 60' environ	<p><b>Favoriser l'accès aux offres grâce à la mise en réseau</b></p> <p>Discussion autour des questions suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- que faisons-nous aujourd'hui pour garantir l'accès des familles migrantes aux offres disponibles ?</li> <li>- que pouvons-nous améliorer ? où pouvons-nous agir ?</li> <li>- que faudra-t-il faire à l'avenir pour que les offres relevant des structures ordinaires et celles de l'encouragement spécifique pour les familles migrantes soient mieux coordonnées ?</li> <li>- quelles formes de mise en réseau nous conviennent le mieux ? (voir exemples sur la page suivante)</li> </ul> <p>Marche à suivre :</p> <p>Pl. : 45'</p> <p>Groupe et pl. : 30'+20'</p> <p>Si moins de 8 participants : discussion en plenum, avec modérateur et PV pris sur panneau à feuillets</p> <p>Si plus de 8 participants : former des groupes de 3 à 6 personnes, présenter les résultats des discussions en plenum</p> <p>À la fin, le modérateur résume le tout.</p>	<p>Panneau à feuillets/projecteur/questionnaire pour les participants</p>
5' à 10'	<p><b>Fin</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Les organisateurs informent sur la suite des activités.</li> <li>- S'il reste du temps, les organisateurs demandent aux participants ce qu'ils ont pensé de la rencontre</li> <li>- Les organisateurs remercient les participants</li> </ul>	

TG = travail en groupe, pl = plenum